

CONFERENCE DE PRESSE

« **BUDGET 2009 DES UNIVERSITES** »

COMMUNIQUE DE PRESSE

Budget 2009 : une augmentation au moins égale à 10 % pour chaque université

L'année 2009 est marquée par une hausse inédite du budget de toutes les universités, sans exception. **Chaque université verra son budget augmenter d'au moins 10 %, sans l'intégration des effets du plan de relance.** Cette augmentation des moyens présentée aux universités est sans commune mesure avec celles des années précédentes.

L'augmentation des budgets des universités provient à la fois :

- **de la hausse de la dotation de fonctionnement** : 117 M€ seront réparties entre les universités, là où elles avaient l'habitude de se partager entre 6 et 8 M€ d'augmentation avant 2008 et 27 M€ en 2008. Ces crédits accompagnent des réformes structurantes pour le système d'enseignement supérieur : financement équitable et valorisant la performance, plan « réussir en licence », passage à l'autonomie pour 20 universités et renforcement de l'attractivité des carrières.

- **de l'effort de mise en sécurité et d'accessibilité handicap prévu par la loi de finances 2009** : avec 99 M€ consacré à la remise en état des bâtiments universitaires, les universités connaissent une augmentation de 43 % de leurs moyens de mise en sécurité par rapport à 2008, et ce alors même que le plan de relance annoncé par le Président de la République (730 M€ pour l'enseignement supérieur et la recherche) n'a pas encore été décliné. Cela s'inscrit dans un effort massif en faveur de l'immobilier universitaire, qui repose sur d'importants crédits budgétaires pour tous, 5 Mds € pour les campus financés à travers la cession des produits EDF et 400 M€ de PPP pour les universités labellisées prometteuses ou innovantes. Avec ces moyens, c'est un nouveau visage qui doit être donné aux universités.

Les grandes bénéficiaires de ces moyens les universités qui avaient accusé d'importants retards dans la progression de leurs moyens, compte tenu de leurs performances et de leur activité. C'est notamment le cas de Lille II, de Lyon II, d'Angers, Paris VII, Bordeaux II, Montpellier I ou Lyon III, qui connaissent des augmentations de l'ensemble de leurs moyens de plus 25%.

Parallèlement à ces moyens nouveaux, un effort de redéploiement de 150 emplois entre les universités les mieux dotées et les moins bien dotées est demandé aux établissements afin corriger des inégalités historiques jamais traitées jusqu'ici. C'est ce qui permet des évolutions notables d'emplois pour des universités comme Lyon III (+ 8 emplois), Lyon II (+10 emplois), Lille II (+ 15 emplois) ou, Toulouse I (+ 4 emplois)...Quant à la contribution qui est demandée à certaines universités, elle reste modérée : Paris VI= -14 emplois, soit 0,3% des emplois, Lille I = - 8 emplois soit 0,4% des emplois; Paris XI : -11 emplois soit 0,3% des emplois. Ces redéploiements sont fortement accompagnés : une compensation financière de 45 000 € accompagne la restitution de chaque poste.

A l'issue de l'intégration des effets du plan de relance, les universités connaîtront en 2009 une augmentation de 15 % de leurs budgets.